

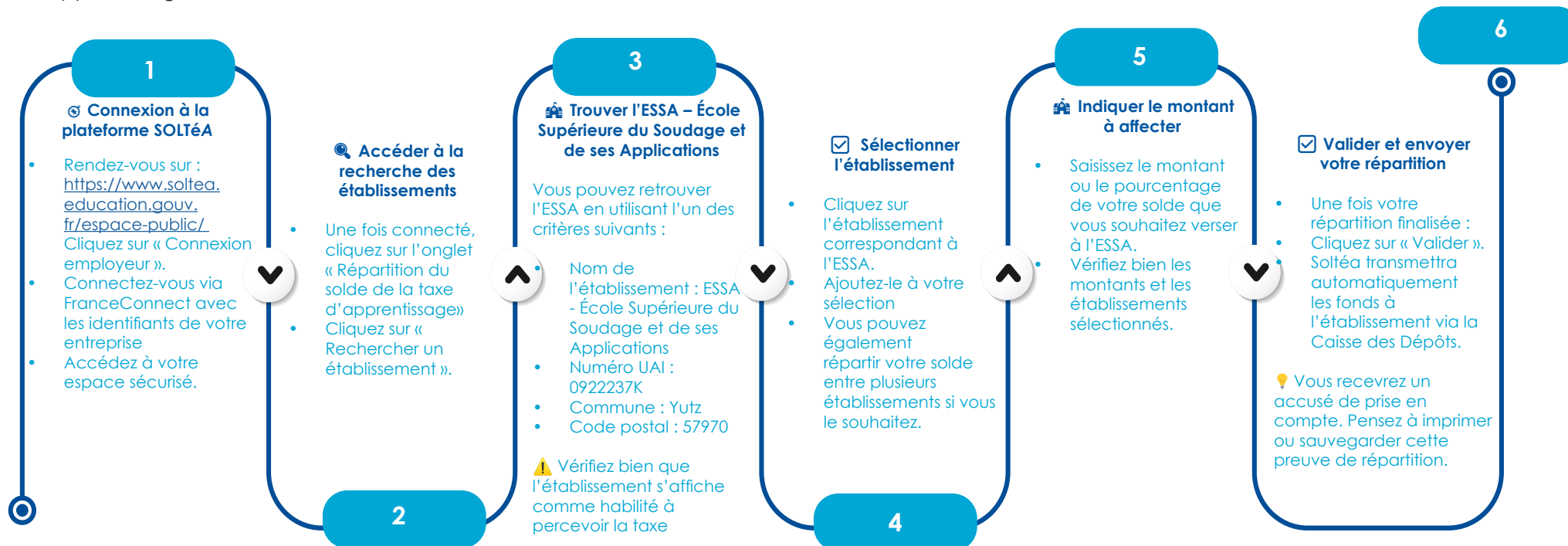


SOLTÉA, UNE PLATEFORME DÉDIÉE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Une plateforme centralisée et unique pour verser votre solde

SOLTÉA est un service dématérialisé mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations. La plateforme permet de tracer le solde de la taxe d'apprentissage et de sécuriser son reversement.

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est chargée d'affecter les fonds pour le compte de l'employeur, aux établissements destinataires du versement de la taxe d'apprentissage.



Investissez dans la formation des ingénieurs en soudage de demain !



Les recettes de la taxe d'Apprentissage sont pour nous essentielles car la majorité de nos ressources, notamment d'investissements, proviennent de la taxe d'apprentissage.

Notre école, l'ESSA, étant totalement privée, la taxe est un élément important pour moderniser nos outils pédagogiques et ainsi assurer une formation de qualité pour nos étudiants.

En nous affectant votre taxe d'apprentissage, vous intervenez concrètement dans la formation du personnel impliqué dans les opérations de soudage qui seront vos ingénieurs et techniciens de demain. Ces derniers étant aujourd'hui fortement recherchés dans le monde industriel.

L'ESSA délivre également le diplôme d'ingénieur international en soudage (IWE) ; passeport international de plus en plus exigé par les normes et la réglementation en vigueur.

Versez votre solde à l'ESSA !

Depuis plus de 80 ans, notre école est la référence dans la profession. De plus, l'enseignement fait exclusivement appel à des enseignants, choisis parmi les spécialistes de chaque domaine d'expertise ou de compétence. Elle bénéficie de la proximité de nos laboratoires de recherche.

Cet environnement permet à l'école de se maintenir à la pointe de la technologie sans perdre de vue les besoins fondamentaux de la profession du soudage.



Pour en savoir plus sur l'ESSA, consultez notre page dédiée à l'ESSA sur : www.isgroupe.com/fr/essa-eaps